Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

14 MAI 2009 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18046

LES COMICES

VENDREDI 15 MAI
18h30 **CHAMPDEPRAZ**
Cantina del Capoluogo
18h30 **GABY**
Salle Maison Ciamporcero
20h30 **DOUES**
Salle Communale

SAMEDI 16 MAI
18h30 **VALGRISENCHE**
Salle Polyvalente
Maison Communale
20h30 **FENIS**
Tsanté de Bouva
20h30 **COURMAYEUR**
Chalet Jardin de L'Ange

DIMANCHE 17 MAI
11h00 **CHAMOIS**
Salle Communale
18h30 **CHALLAND-SAINT-ANSELME**
Salle Communale
20h30 **SARRE**
Salle du Conseil

LUNDI 18 MAI
18h30 **OYACE**
Salle communale
20h30 **PERLOZ**
Salle polyvalente communale chef-lieu
20h30 **CHAMBAVE**
Restaurant La Crotta

MARDI 19 MAI
18h30 **HONE**
Trattoria Antichi Sapori
20h30 **CHARVENSOD**
Salle communale de Plan Félinaz
20h30 **GIGNOD**
Salle Polyvlente des Ecoles Elémentaires

MERCREDI 20 MAI
18h30 **CHALLAND-ST-VICTOR**
Salle Communale Polyvalente
20h30 **VERRAYES**
Hôtel Cristina
20h30 **ST-RHEMY-EN-BOSSES**
Salle du Conseil

JEUDI 21 MAI
18h30 **GRESSONEY-ST-JEAN et LA-TRINITE**
Salle Villa Margherita
20h30 **SAINT-PIERRE**
Nouvelle Salle Communale
20h30 **QUART**
Petite salle Auditorium Ecoles Moyennes du Villair

VENDREDI 22 MAI
18h30 **LA MAGDELEINE**
Salle du Conseil
20h30 **VALSAVARENCHE**
Salle du Conseil
20h30 **LA SALLE**
Salle Maison Gerbollier
20h30 **SAINT-MARCEL**
Salle de la Pro Loco

Lancement de la campagne électorale

« Nous devons faire un pas en avant, un pas vers l'Europe »

« Faire comprendre l'importance d'être présents en Europe » : voilà le mot d'ordre de la campagne électorale de la liste « Vallée d'Aoste », qui a démarré au Théâtre de la Ville d'Aoste, le samedi 9 mai dernier. Un thème qui a été abordé par le président du Conseil communal d'Aoste, **Renato Favre**, qui a ouvert la soirée en soulignant que *« nous commençons une campagne électorale très importante car elle peut signifier pour nous avoir un représentant au Parlement européen. Il s'agit d'un défi que nous pouvons et nous devons relever tous ensemble étant donné l'importance pour notre région d'être présente à Strasbourg ».*

Par contre, après les interventions des forces politiques alliées, le président de l'Union Valdôtaine, M. **Ego Perron**, a voulu rappeler le parcours qui a porté à l'apparentement : *« Il y avait la possibilité, bien évidemment, de nous présenter seuls, mais on a décidé de participer pour gagner, et donc on est fier d'être ici, avec courage, pour présenter notre candidat. Maintenant, il faudra travailler et mettre en commun toutes nos énergies, parce qu'il ne s'agit pas d'une simple compétition électorale mais d'un véritable combat contre l'indifférence et l'abstentionnisme : l'Europe nous concerne de près et, par conséquent, le scepticisme n'a aucune raison d'être. Il faut de l'engagement et de l'enthousiasme, et pour cette raison, nous avons décidé d'être présents sur tout le territoire régional, avec un comice dans chaque Commune, afin que tous les Valdôtains puissent répondre à l'appel ».*

Ensuite, les interventions « institutionnelles » ont commencé avec le Sénateur **Antonio Fosson**, qui a voulu préciser que « *le modèle d'Europe des Peuples, unie et attentive aux petites réalités, comme le pensaient les Pères fondateurs de l'Europe, si cher à nos yeux, n'est pas l'unique objectif de notre présence en Europe. Avec ce nouveau visage, l'Union Européenne et le Parlement sont les sièges d'une administration et d'une économique très importantes : 70% des lois, des normes que le Parlement Italien approuve, sont des adaptations des normatives européennes. Par conséquent, pour notre survie et pour notre croissance, il est nécessaire qu'un Valdôtain siège à Strasbourg ».*

Par la suite, le président du Conseil de la Vallée **Albert Cerise** a pris la parole pour focaliser l'attention sur *« quelques concepts politiques que cette coalition estime être à la base de toutes les actions qu'on veut mettre en marche avec détermination, et qui marquent les forces qui se sont apparentées avec le PDL : à savoir les notions de dignité, inaliénable, qui nous vient du fait d'être les dépositaires d'un grand héritage moral et politique ; de liberté, qui légitime les règles de la démocratie et qui demande une défense constante ;*

et enfin d'identité, avec la conviction intime que ce rendez-vous électoral constitue une grande opportunité pour sa défense et son développement ».

Le président de la Région **Auguste Rollandin**,

SUITE PAGE 5

EDITORIAL

L'unité du Mouvement

Ego Perron

L'unité de notre Mouvement est un concept qui depuis longtemps fait discuter l'opinion publique. Fait discuter les autres forces politiques qui, souvent avec des arguments prétentieux et incohérents, nous donnent des leçons de cohérence et de comportement, quand ils feraient mieux de se regarder dans la glace. Fait discuter l'opinion publique, car les vicissitudes du Mouvement qui gouverne la Vallée d'Aoste est sans doute un argument qui suscite des intérêts et de fortes opinions. Fait discuter les unionistes, et c'est l'aspect qui m'intéresse le plus, car l'état de santé, la situation interne, ce qui se passe au sein de notre Mouvement est sans doute un argument qui est fondamental pour tous ceux, et ils sont nombreux, qui adhèrent, qui croient, qui militent au sein de l'Union Valdôtaine. Notre Mouvement a su gagner des batailles historiques quand, avant tout, les unionistes étaient unis, quand tout le monde se retrouvait et travaillait dans la même direction. On a su accomplir également cela quand nous avions fait des choix qui n'étaient pas partagés par tout le monde, après la discussion et la confrontation arrivait le moment de l'unité et du travail unanime, tous dans la même direction. Avec un Mouvement si grand et si articulé, ayant beaucoup de niveaux de décision, les sections, le Comité fédéral, le Conseil fédéral, le groupe et autre, il est parfois difficile d'avoir l'unanimité sur certains choix. Et c'est un bien que l'on discute et que l'on se confronte, en ayant même des opinions et des visions non conver-

SUITE PAGE 2

Entreprises, Class Action et vote en faveur des handicapés

Antonio Fosson

Le débat au sein du Sénat à propos du projet de loi intitulé "Dispositions pour le développement des entreprises et en matière d'énergie" n'est pas encore terminé et continuera au cours des prochaines semaines. Le texte mis en discussion a sûrement comme point de départ de bonnes et communes intentions afin d'aider les entreprises italiennes à se mouvoir dans un contexte commercial qui est toujours plus globalisé, en modifiant nos règles de participation pour rendre leur action, à travers les marchés, plus facile et compétitive et en renforçant également le réseau entre elles. Cependant, la loi se présente avec des titres à la manière d'Obama mais avec un texte plus proche de la logique de l'ancien Bush: voici la définition de la minorité à propos de cette mesure qui, de 30 articles écrits dans la première ébauche, en a, à présent, 60 en fin de parcours des Commissions et du passage à la Chambre des Députés !

De nouvelles réglementations ont été insérées dans cette loi comme celle qui normalise davantage les

SUITE PAGE 2

EN SOUVENIR

Il faut être très bas pour regarder très haut

EMILE CHANOUX
† 18 mai 1944-18 mai 2009

SUITES DE LA PAGE 1

L'unité du Mouvement

gentes. Mais la chose principale, afin que le Mouvement ait une ligne, afin que les gens, unionistes et non, qui nous regardent comprennent, est qu'après que l'on ait discuté et que l'on se soit confronté, après que le Mouvement ait pris une décision à l'intérieur des organes, tout le monde doit s'y conformer. Ce qui a été délibéré est la ligne du Mouvement, la ligne officielle, la route tracée, le chemin choisi, c'est le choix que le Mouvement a fait et tous les unionistes doivent s'y tenir. Il y a même un article de nos Statuts, qui est notre charte fondamentale, qui fixe ces principes « art. 8 … Dès qu'une délibération a été votée par l'organe compétent, tout membre a le devoir d'accepter, de suivre et de faire observer les décisions prises ».

Je ne veux pas donner l'idée, avec ces lignes, que je veuille adopter, au sein de notre Mouvement, des attitudes bulgares. Mais je veux faire un rappel à nos principes, à ceux qui souvent viennent énoncés et évoqués dans nos réunions. Celui que je viens de citer est l'une des règles qui définit la ligne de comportement et l'attitude quand on milite à l'intérieur d'un mouvement qui a des règles de démocratie et de comportement. Appartenir à un mouvement signifie respecter ses règles et partager le fait que l'on doit s'engager sur la voie tracée même si celle-ci ne correspond pas à sa propre opinion. C'est une des règles de la démocratie qui permet de procéder et d'aller de l'avant, de prendre des décisions. Permettez-moi de faire également, à travers ces lignes, un rappel à l'unité du Mouvement pour ce passage électoral des élections européennes. Nous avons proposé une alternative, la seule réelle et concrète pour les Valdôtains, d'avoir un représentant bien à nous, de cette communauté, un valdôtain, Aurelio Marguerettaz, au sein des institutions européennes. C'est un grand défi, engageant, difficile, mais absolument possible, aisément à notre portée, si l'on y croit. L'unité et la conviction de tous les unionistes est le premier pas pour obtenir un grand résultat, un résultat historique qui prouverait que cette communauté a envie d'être présente, qu'elle a l'ambition de participer pour être un protagoniste et non pas un simple spectateur, à l'échelon européen également. Nous avons l'éventualité, unique, d'avoir un représentant. Ne ratons pas cette opportunité. Ce serait une grande démonstration de solidité, de maturité, d'orgueil de tous les gens qui se retrouvent et qui partagent le message de l'Union Valdôtaine.

Ego Perron

Entreprises, Class Action et vote en faveur des handicapés

frais administratifs des coopératives à mutualité supérieure en en contraignant les bénéfices à l'inscription à l'ordre spécifique, comme celle qui oblige au cours des douze prochains mois les consortiums agricoles à se transformer en coopératives à mutualité supérieure et celle qui introduit la Class Action.
Cette importante et nouvelle dernière loi prévoit que le remboursement des dommages soit valable avec une procédure soutenue par ceux qui ont subi des dommages (par conséquent en ne présentant plus de causes individuelles).
Le combat politique à propos de cette loi s'est situé au niveau de sa rétroactivité: si celle-ci devait être acceptée tous les actionnaires d'Alitalia, les épargnants escroqués par Parmalat pourraient intenter un procès commun avec davantage de possibilité de le gagner et en ayant moins de frais.
Nous discuterons de ce point ces prochains jours ainsi que de la loi qui prévoit l'introduction du nucléaire dans la politique énergétique de notre pays. Beaucoup plus linéaire et partageable, et aussi importante, est la loi approuvée mercredi 6 mai dernier qui permet aux personnes gravement handicapées de pouvoir voter à domicile. Loi de civilisation qui permet finalement de pouvoir voter de chez soi pour ceux qui dépendent et qui sont assistés continuellement par des appareils électroniques ou qui sont atteints d'infirmités graves ne leur permettant pas de s'éloigner de leur domicile. Cette loi est déjà en vigueur pour les prochaines élections européennes : les catégories de personnes handicapées prévues pourront présenter la demande au syndic de leur commune en précisant leurs intentions et un certificat médical rédigé par un fonctionnaire de l'USL qui atteste la situation de la maladie.

Antonio Fosson

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

Il est extrèmement difficile, quoique fort intéressant, de s'imaginer dans le futur. On doit considérer trop d'éléments indéfinis et on risque de se tromper de manière évidente. De plus on vit dans un monde où tous les changements qui frappent la société et nos vies sont fortement accélérés, alors que dans le passé des générations entières, même chez nous, avaient une vie fondamentalement immobile. Chaque décennies, aujourd'hui, offre de nouvelles perspectives souvent difficiles à prévoir. Voilà la raison qui me fait dire qu'il n'est pas simple d'imaginer ce que sera notre région dans dix ans, figurez-vous donc dans un siècle.
J'y réfléchissais par rapport à un thème qui m'est très cher. Dans une Vallée d'Aoste où la densité de population est extrèmement faible, mais c'est une donnée qui n'est pas réelle à cause de l'énorme partie du territoire impraticable et considérée inhabitable de nos jours (la perception a changé comme le prouvent les parties hautes des hameaux de beaucoup de Communes), le phénomène de l'agrégation des valdôtains dans les alentours de la ville d'Aoste et dans les centres aux pieds des vallées augmente. C'est un fait qui n'a pas de précédents dans sa vastité et qui est encore plus important si aux données des résidences officielles on ajoute les cas de tous ceux qui, sans trop d'intérêt pour le centre de la ville et préférant les Communes à proximité, maintiennent officiellement, pour des raisons de cœur, leur résidence dans leur Commune d'origine où ils se rendent rarement et où ils n'ont aucune fonction sociale ou civile. Les données démographiques sont impressionnantes par rapport à la croissance zéro, c'est-à-dire aux décès qui dépassent les naissances et le phénomène est atténué par les nouveaux-nés dont au moins un des parents est étranger. On ajoute à cet appauvrissement du renouvellement de la population le déplacement interne: la grande majorité des valdôtains vivent autour du chef-lieu et la population des vallées diminue, notamment si on considère tous ceux qui – je pense aux grandes stations de ski – vont y habiter exclusivement pour des raisons de travail, notamment pendant les hautes saisons, sans avoir aucun lien avec l'identité traditionnelle de ces pays et avec une faible capacité d'intégration sociale. Autrefois cette intégration était garantie, alors que aujourd'hui on peut vivre en Vallée d'Aoste sans par ailleurs être intéressés par la communauté à laquelle on devrait appartenir.
Cette dépersonnalisation s'ajoute au risque de désertification de quelques Communes valdôtaines, où l'existence de la communauté est vraiment en difficulté et il suffit parfois de constater l'absence de jeunes et le grand nombre des personnes âgées. Les villages se vident lentement, comme des arbres qui sèchent, et les localités sont privées de leur « nourriture », ce qui risque de faire disparaître, un de ces jours, les petites Communes de notre vallée. Il s'agit d'une situation évidente, dont on parle peu comme une sorte de tabou, parce que ouvrir un débat sur ce thème pourrait donner l'idée d'une attitude destructive alors que, à mon avis, ouvrir les yeux est la seule manière pour réagir. Dans d'autres localités alpines, mais également sur d'autres montagnes, on en discute depuis longtemps pour éviter l'agonie de pays qui risquent la mort, comme les gens. Des contremesures existent – je pense aux nouvelles technologies pour les professionnels, au télétravail pour les employés, au besoin de logements qui pourrait pousser les familles à remonter les vallées – et elles doivent être analysées après avoir croisé les données prévisionnelles dont nous disposons et qui peuvent, sincèrement, nous faire craindre le pire. Y penser trop tard serait se résigner devant les faits.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Les 11,12 et 13 mai derniers: plus de 3.600 élèves ont participé à la manifestation

47ème fête du Concours Cerlogne à Arnad

Laurent Viérin

C'est la commune d'Arnad qui, cette année, a eu le privilège d'accueillir, les 11, 12 et 13 mai, la 47ème fête du Concours Cerlogne, organisée par l'Assessorat de l'éducation et de la culture avec la collaboration du Centre d'études francoprovençales « René Willien » de Saint-Nicolas, 26 ans après l'édition de 1983.
Depuis lors, beaucoup de choses ont changé et cet important rendez-vous a connu un épanouissement remarquable. De nombreuses transformations en ont amélioré le déroulement, si bien qu'aujourd'hui il répond mieux aux exigences des classes participantes.
Une foule d'enfants avec leurs enseignants a envahi et égayé les rues d'Arnad trois jours durant: plus de 3.600 au total, venus en majorité du Val d'Aoste, mais aussi de Haute-Savoie, des vallées francoprovençales du Piémont et des colonies allophones de Faeto et de Celle di San Vito, dans les Pouilles.
Les élèves des écoles primaire et maternelle de l'endroit, guidés par leurs institutrices, avaient rédigé une brochure illustrant leur pays et préparé un spectacle qu'ils ont présenté trois fois par jour à leurs petits hôtes. Par ailleurs, seize points d'animation avaient été aménagés sur le thème du Concours, *Les fêtes d'hier et d'aujourd'hui*, mais aussi sur certains aspects typiques de la vie de la commune, de la conservation du lard au séchage des châtaignes, de l'utilisation des *barmet* à la fabrication de la *quiouva*, de la Cave coopérative à la Centrale laitière.
Le Concours n'a pas oublié celles et ceux qui défendent le patois jour après jour: c'est ainsi qu'au fil de ces trois jours de fête, 18 institutrices se sont vu remettre le prix « Ami de Cerlogne », décerné au titre de leur 10ème, 20ème ou 30ème participation. La soirée du lundi 11 mai a été consacrée à la présentation des résultats de l'enquête toponymique menée à Arnad par l'Assessorat de l'Education et de la Culture et du livre *Lo tsandzemèn* d'Elio Bertolin, un enfant du Pays. A Arnad, le patois représente encore une réalité bien vivante et le temps n'a pas émoussé la forte identité de la communauté locale, qui a su maintenir ses traditions et sa langue: les patoisants y sont encore très nombreux, et certains, d'ailleurs, fort jeunes, comme en témoignent les statistiques réalisées dans les écoles locales, étant donné que 56% des élèves ont une connaissance active du patois et 26% une connaissance passive.
Le souvenir de Lucio Duc et de son engagement pour l'enseignement du patois à l'école est encore fort vivant dans le travail des instituteurs et chez les Arnayot.
Cette situation est le fruit d'une profonde détermination, de la volonté de tant de parents et de grands-parents de sauvegarder cette « langue du cœur » qui est la nôtre, la seule qui puisse à la fois réfléter notre civilisation, notre territoire, nos habitudes et tous les événements de notre histoire et exprimer pleinement l'âme de notre peuple.
L'école se doit de soutenir le patois et de transmettre aux nouvelles générations ce précieux patrimoine que leur ont légué leurs ancêtres, cet élément incontournable de l'identité valdôtaine.
Voilà pourquoi le Concours Cerlogne représente un vecteur de la diffusion culturelle du patois, mais il ne saurait être le seul…

Chaque année, le BREL organise, en collaboration avec le Centre d'Études Francoprovençales René Willien de Saint-Nicolas, le Concours Cerlogne dont la première édition remonte à 1963. Ce concours s'adresse tous les ans aux nombreux élèves des écoles maternelles, élémentaires et moyennes de la Région et, pour témoigner que l'aire linguistique francoprovençale s'étend bien au-delà des confins de notre Vallée, également à certaines classes des régions de la Savoie, du Valais, des vallées francoprovençales du Piémont et des communautés allophones de Faeto et de Celle di San Vito dans la province de Foggia.
Son but est d'initier les élèves à la recherche de documents en patois appartenant à la tradition orale, sur un thème concernant la civilisation alpestre variant chaque année, et de stimuler l'intérêt des jeunes générations pour leur dialecte.
Le Concours Cerlogne débute par deux journées de préparation et de formation pour les enseignants concernés.
Durant l'année scolaire enseignants et élèves effectuent des enquêtes auprès des parents et des grands-parents.
Le matériel (vieux documents, photos, objets, témoignages oraux, etc.) est rassemblé, analysé et le résultat de la recherche est présenté sous forme d'albums illustrés, de CDrom, de cassettes audio et vidéo… Les travaux sont conservés au Centre d'Études Francoprovençales où ils peuvent être consultés.
Enfin, au mois de mai, tous les participants se retrouvent durant trois jours à l'occasion d'une grande fête de clôture organisée à tour de rôle dans l'une des Communes de la Vallée d'Aoste.
Pour l'année scolaire 2008/2009, c'est la commune d'Arnad qui a accueilli le Concours.

Dixième soirée du Printemps Théâtral

Le festival de théâtre populaire continue vendredi 15 mai prochain, au théâtre Giacosa d'Aoste, avec deux compagnies: *Le Armanac*, de Fénis et *Le Digourdì,* de Charvensod. A signaler que les *Digourdì* font leur début au Printemps. La commune de Charvensod avait déjà une compagnie de théâtre populaire, la *Gaie Famille*, qui animait le *Printemps* au début des années quatre-vingt, mais maintenant, elle ne se consacre qu'aux danses et aux chants traditionnels. Voici la présentation des pièces et les noms des acteurs/collaborateurs.

Le Armanac de Féic - Fénis
OUÈMMMMMMA QUINTE NOVALLE...
Résumé: Lè novalle... Dzènte, beulte... nouve,viille... Londze, queulte... Du'uc la novalla? Déhot? Damèn? Protso? A drèite? A gotse? Dudèn? Tu y ouc 'avì é dehiyè? Vèn no vihe è...
(Les nouvelles... bonnes, mauvaises, jamais entendues, vieilles... longues, courtes... où est-elle la nouvelle? Au-dessous? Au-dessus? A côté? A droite? A gauche? Tu as entendu la dernière nouvelle? Viens nous voir et...)
Acteurs: Bertuzzi Francesca, Betemps Elena, Chabod Davide, Cerise Alex, Nicoletta Alessio, Perron Orietta, Piccod Manuel, Vigon Arianna, Voyat Christian et Voyat Daniel.

Le Digourdì - Charvensod
L'OPETAILLE MODERNO - *Pièce écrite par Joël Albaney*
Résumé: I dzor de voueu n'at de tsandzemèn tcheu le momàn é parèillemàn ancó lo camp de la santé nèn reste cheur pa foua... Véyèn-pi adón sènque capite dedeun si drolo de opetaille é de totte le dzi que son lé pe fiye leur douèe...
(De nos jours, il y a toujours et partout des changements, et le domaine de la santé est aussi concerné... allons voir alors ce qui se passe dans cet hôpital très curieux et à tous les gens qui se trouvent à l'intérieur pour faire leur devoir...)
Acteurs: Albaney Joël, Bollon Ester, Bollon Joëlle, Chuc Laurent, Cima Sander Paolo, Comé Jasmine, Ducly Marco, Giorgi Serena, Grivon Giada, Linty Ilaria, Lucianaz Francesca, Roveyaz Simone et Savioz Pierre.

Exposition sur saint Anselme

L'Assessorat de l'Education et de la Culture communique que la Bibliothèque régionale d'Aoste accueille, jusqu'au samedi 30 mai 2009, l'exposition bio-bibliographique saint Anselme d'Aoste (1033-1109), réalisée par la Direction des Archives et des Bibliothèques avec la collaboration du Service de Gestion des Bibliothèques à l'occasion du neuvième centenaire de la mort du plus illustre des fils de la Vallée d'Aoste.
Un précis de la vie du saint est tracé, doublé d'images des lieux qui ont été les témoins de l'action de ce personnage qui, tout en ayant suivi sa vocation monastique, s'est retrouvé, lorsqu'il fut élevé à la dignité d'archevêque de Cantorbéry, plongé dans les délicates questions politiques de son temps. L'exposition, aménagée dans le foyer de la salle de conférences de la Bibliothèque, offre surtout au visiteur l'occasion de découvrir, avec d'autres publications consacrées au grand philosophe valdôtain, trois anciennes éditions des œuvres de saint Anselme. Il s'agit de trois volumes qui figurent parmi les pièces les plus précieuses de la Bibliothèque régionale, imprimés respectivement à Cologne en 1533, à Venise en 1547 et à Paris en 1675.

Loi communautaire régionale 2009, Office régional du tourisme

La IV[ème] Commission *Essor économique*, présidée par le Conseiller Diego Empereur s'est réunie le lundi 11 mai 2009 et a exprimé son avis favorable à majorité sur le projet de loi communautaire régional 2009 concernant l'application des directives de l'Union européenne en matière d'environnement et de services dans le marché interne. Le Conseiller Andrea Rosset en est le rapporteur.
La Commission a en particulier examiné la partie du texte qui concerne les dispositions en matière de services dans le marché interne tant du point de vue de l'application de la directive qui règle l'exercice de la liberté d'implantation et la libre circulation des services (qui concerne les moniteurs de ski, les guides et les accompagnateurs touristiques, les guides de la nature, les moniteurs de mountain bike et de cyclisme hors piste, les accompagnateurs de tourisme équestre, les gérants de refuges alpins) que de l'adaptation aux obligations communautaires telles que les aides d'Etat (qui règlent les interventions régionales en faveur des activités touristiques, d'accueil et commerciales ainsi que des petites et moyennes entreprises).
La loi communautaire régionale a été introduite par la normative régionale n°8/2006 (Dispositions en matière d'activités et relations européennes et internationales de la Région autonome Vallée d'Aoste) qui a règlementé la participation de la Région aux processus normatifs de l'Union européenne et les procédures d'exécution des obligations communautaires.
Ajoutons que le texte de la loi avait été transmis à la III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire* qui a exprimé son avis favorable à majorité.

La II[ème] Commission *Affaires Générales*, présidée par le Conseiller Andrea Rosset, s'est réunie le lundi 11 mai dernier et a exprimé son avis favorable à majorité sur le projet de loi portant de nouvelles dispositions en matière d'organisation des services d'information, d'accueil et d'assistance touristique et institution de l'Office régional du tourisme – Ufficio regionale del turismo, dont le Conseiller Alberto Crétaz est le rapporteur.
La Commission a également exprimé son avis favorable à majorité sur la compatibilité financière du projet de loi relatif aux facilitations financières, pour l'année 2009, pour le renouvellement du par auto et moto circulant en Vallée d'Aoste.
Pour terminer, signalons que le Conseiller Andrea Rosset a été nommé rapporteur des dispositions relativement au compte rendu général pour 2008 et à l'aménagement du budget prévisionnel annuel 2009 et pluriannuel 2009/2011 de la Région.

Approbation du bilan 2008 et du redressement du budget 2009 du Conseil régional

Le bilan 2008 et le redressement du budget 2009 du Conseil régional ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil de la Vallée au cours de sa séance du 6 mai dernier.
Les dépenses 2008 sont destinées au financement du Conseil (17 millions 772 mille euros), du Bureau du Médiateur (251 468 euros), de la Conférence régionale pour la condition féminine (73 791 euros) et du Co.Re.Com (269 756 euros), en enregistrant un surcroît financier de 2 millions 912 mille euros. Les entrées effectives s'élèvent à 16 millions 96 mille 848 euros dont 15 millions 450 mille euros venant du budget régional.

Le Président Alberto Cerise, au cours de son illustration du bilan, a souligné que la gestion administrative doit être considérée positive, en mettant en évidence une diminution de 6,5% des dépenses annuelles à caractère discrétionnaire et une diminution d'environ 10% des résidus passifs face à une augmentation des dépenses fixes dues aux frais de changement de Législature.

Quant au redressement du budget 2009, la disponibilité des fonds dérivant du surcroît d'administration est de 762 124 euros, qui ont été destinés à certains chapitres de dépenses pour des activités institutionnelles et culturelles de l'Assemblée.

L'activité des Commissions

Vendredi 15 mai 2009 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Proposition de loi nationale n°3 *« Dispositions pour le développement et la protection de la montagne »*. Rapporteur : le Conseiller Luciano Caveri.
Proposition de loi nationale n°4 *« Mesures pour la protection et la valorisation des territoires de montagne »*. Rapporteur : le Conseiller Albert Chatrian.

Mercredi 13 mai 2009 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

Auditions sur le projet de loi n°34 portant *« Modifications de la loi régionale n°39 du 4 septembre 1995 (Normative et critères généraux pour l'attribution, la détermination des loyers et la gestion des logements publics) »* : Giuseppe Jocallaz, Représentant du CPEL ; Marino Guglielminotti Gaiet, représentant de la Commune d'Aoste ; Giulio Grosjaques, Président de l'ARER, Loretta Zani, Directeur de l'ARER.
Audition d'Aurelio Margueretaz, Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports quant au projet de loi n°28 portant *« Dispositions urgentes en matière d'agrandissement de restaurants et de structures hôtelières et de réalisation de centres de bien-être dans certaines structures d'accueil. Modifications de la loi régionale n°11 du 6 avril 1998 (Normative urbanistique et de planification territoriale de la Vallée d'Aoste) »*.

Projet de loi n°28 *« Dispositions urgentes en matière d'agrandissement de restaurants et de structures hôtelières et de réalisation de centres de bien-être dans certaines structures d'accueil. Modifications de la loi régionale n°11 du 6 avril 1998 (Normative urbanistique et de planification territoriale de la Vallée d'Aoste) »*. Rapporteur : le Conseiller Piero Prola.

Lundi 11 mai 2009 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

Projet de loi n°24 *« Nouvelles dispositions en matière d'organisation des services d'information, d'accueil et d'assistance touristique et institution de l'Office régional du tourisme – Ufficio regionale del turismo »*. Rapporteur : le Conseiller Alberto Crétaz.
Projet de loi n°27 *« Primes régionales, pour l'année 2009, pour le renouvellement technologique du parc auto et moto circulant en Vallée d'Aoste »*. Avis de compatibilité financière.

Mardi 5 mai 2009 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Projet de loi n°32 *« Dispositions pour l'accomplissement des obligations de la Région autonome Vallée d'Aoste dérivant de l'appartenance de l'Italie aux Communautés européennes. Application des directives 2001/42/CE concernant l'évaluation des effets de plans et programmes sur l'environnement déterminants et 85/337/CEE concernant l'évaluation de l'impact environnemental de projets publics et privés déterminants. Dispositions pour l'application de la directive 2006/123/CE relative aux services du marché interne et modifications de lois régionales en adaptation à d'autres obligations communautaires. Loi communautaire 2009 »*. Rapporteur : le Conseiller Andrea Rosset.

En bref…

Le Conseiller Salvatore Agostino a été nommé rapporteur du projet de loi portant de nouvelles dispositions en matière de prévention et de réduction de la pollution acoustique.

La Conseillère-secrétaire Emily Rini a été nommée rapporteur du projet de loi portant de nouvelles dispositions en matière d'interventions régionales de coopération au développement et de solidarité internationale, proposé par la Présidence de la Région.

SUITE DE LA PAGE 1

« Nous devons faire un pas en avant, un pas vers l'Europe »

comme il l'avait déjà fait lors de la présentation du candidat, a expliqué que *«cette campagne électorale sera fondamentale pour faire comprendre deux concepts très importants: d'abord, nous avons choisi cet apparentement en toute liberté, sans aucune obligation cautionnée. Nous n'avons pas de parrains, mais des alliés cohérents et loyaux, qui travailleront avec nous dans l'esprit de valoriser les autonomies spéciales et leurs spécificités culturelles et linguistiques. En second lieu, nous sommes convaincus que l'Europe représente non seulement le futur, mais aussi le présent, et c'est à ce niveau que nous pouvons et nous devons imaginer des stratégies capables de faire face aux décisions qui sont prises à Strasbourg. Le Parlement européen a acquis un poids décisionnel fondamental car, par le biais notamment de la procédure de codécision, un bon nombre de directives ne peuvent pas être adoptées sans l'avis décisif des Députés européens* ». Finalement, le comice est entré dans le vif du sujet avec les interventions des candidats de la liste "Vallée d'Aoste": Mme Mariella Biollino n'étant malheureusement pas présente, la parole est donc passée tout de suite à **Pierfranco Sado**, avocat d'Ivrée, qui *«considère l'identité historique d'un peuple et les caractéristiques d'un groupe qui s'identifie à un territoire, une valeur*

Stella Alpina et Fédération Autonomiste et l'accord avec le PDL

« L'unique chance d'avoir un représentant en Europe»

Le premier comice de la campagne électorale de la liste "Vallée d'Aoste" a été ouvert par les interventions des forces alliées de l'Union Valdôtaine, à savoir Stella Alpina, Fédération Autonomiste et le Popolo della Libertà. Fédération Autonomiste et Stella Alpina, qui forment avec l'Union le groupe de majorité au Conseil régional, ont parlé de l'apparentement avec le Parti de la Liberté comme *«de l'unique chance pour la Vallée d'Aoste d'avoir son propre représentant au Parlement européen».*

à sauvegarder et à défendre en raison de sa spécificité, de ses racines et de ses origines». La conclusion de la soirée a été confiée à **Aurelio Marguerettaz**, qui s'est dit très ému pour le début de ce long parcours qui portera aux élections européennes des 6 et 7 juin prochains: *« Je veux préciser que cet état d'âme n'est pas dû aux choix politiques que nous avons décidés de faire en vue de ces élections: ce sont les meilleurs choix, équilibrés et raisonnés, que nous pouvions faire à ce moment précis».*

«Pour relever au mieux ce défi électoral – a continué Marguerettaz – *nous devons faire système et nous mettre en réseau. Si notre communauté a encore des aspirations, si notre communauté veut être représentée à Bruxelles et à Strasbourg, elle doit parvenir à construire une proposition capable de recueillir un consensus transversal. Si nous voulons gagner ces élections chacun de nous doit accepter de faire un pas en avant: dans ce cas, un pas vers l'Europe. Si nous obtenons ce résultat, ce ne sera pas ma victoire ou la victoire de la politique valdôtaine, mais celle de tous les Valdôtains».*

décision de nier à la Vallée d'Aoste la possibilité d'élire son propre député européen au niveau régional. Dans ces conditions – a dit encore Marguerettaz – *on a été obligé de trouver d'autres solutions, et c'est pour cela que la disponibilité du Parti de la Liberté est certainement l'unique possibilité. Le projet autonomiste de Stella Alpina, Union Valdôtaine et Fédération Autonomiste reste quand même actif: il y a cinq ans, on pensait arriver en Europe avec les partis de gauche. Maintenant, on est alliés avec le PDL, mais les forces sur le terrain sont plus ou moins les mêmes».*

Leonardo La Torre, de Fédération Autonomiste, a été le premier à parler sur l'estrade. *«C'est un moment de grande responsabilité pour nous tous, mais on doit avouer que le projet commun avec le PDL est valable, cohérent et même courageux. Le vrai problème de ces élections, c'est l'abstention: nous devons tous convaincre nos amis, nos proches, à voter la liste "Vallée d'Aoste" et son candidat Aurelio Marguerettaz, afin que notre région ait finalement une vitrine continentale et la possibilité de défendre sa spécificité au Parlement de Strasbourg. Un eurodéputé valdôtain serait utile bien sûr pour la communauté, mais aussi pour toutes les régions de haute montagne».*

Rudy Marguerettaz, secrétaire de Stella Alpina, s'est dit *«désolé de la*

Enfin **Giorgio Bongiorno**, coordinateur du PDL valdôtain. *«C'est émouvant d'être ici, mais on ne peut pas parler de cette alliance entre les forces autonomistes et notre parti comme d'un simple accord électoral. C'est plutôt la conviction que tout le monde, ici, croit dans les valeurs du Parti Populaire Européen».*

F.D.

Nouvelles des Communes de la VdA

Introd, Maison Bruil ouvre ses portes

Depuis le vendredi 8 mai dernier et jusqu'à vendredi 29 mai prochain la Maison Bruil d'Introd sera ouverte au public. Dans le bâtiment, qui se trouve dans le village de Villes Dessus et qui a été récemment restructuré, est en effet organisée une exposition intitulée "Conserver le souvenir… Se souvenir pour conserver", qui raconte par le biais de vidéos, de photos et d'anciens objets les produits typiques de l'alimentation valdôtaine et les moyens de conservation du passé, outre aux traditions et aux styles de vie des populations de montagne durant les siècles passés.
L'exposition sera ouverte, dans cette période, tous les jours à partir de 10 heures jusqu'à 14 heures.
Samedi 23 et dimanche 24 mai, à l'occasion des Journées Européennes des Parcs, la Maison Bruil à Introd – ainsi que les trois Centres Visiteurs de Rhêmes-Notre-Dame, Valsavarenche et Cogne du Parc National du Grand-Paradis – seront ouverts gratuitement au public.

Le dernier Conseil a opté pour la relance du Centre Services

Courmayeur, un seul organisme pour l'organisation touristique

De longues vicissitudes ont touché, récemment, le domaine du tourisme à Courmayeur.
Différentes polémiques sur la question, la crise du Consortium du Tourisme de la Commune (qui est en train de fermer) et d'autres arguments encore ont été les sujets principaux du Conseil communal de mercredi 29 avril dernier.
Un Conseil communal vécu sûrement sur la dure confrontation entre le secrétaire communal Adriano Del Col et le conseiller du groupe d'opposition Albert Tamietto, mais aussi sur les premiers pas pour une relance définitive du tourisme dans la Commune.
«Le Centre Services de Courmayeur – dit une note du groupe de majorité "Courmayeur – La nuova Via" dirigé par le syndic de la Commune

Fabrizia Derriard – *a été finalement transformé. La commune de Courmayeur est entrée en possession, heureusement, d'un organisme capable d'opérer concrètement pour la promotion du tourisme dans le pays aux pieds du Mont-Blanc, mais aussi en respectant les orientations de ce secteur. L'ouverture de ce nouveau Centre Services de Courmayeur permettra* – dit encore la note du groupe de majorité – *d'unir les efforts des différents opérateurs touristiques de notre zone, qui pendant trop longtemps ont été déçus. Il existe, finalement, un seul sujet qui s'occupe de la promotion, alors que par le passé il y avait trop de sociétés qui travaillaient dans ce domaine, avec le risque concret de dépenser inutilement de l'argent, sans compter le manque absolu de programmation à moyen et à long termes».*
Le tourisme est un des éléments fondamentaux du panorama économique d'une réalité comme celle de la commune de Courmayeur.
«C'est pour ça – souligne encore la note du groupe "Courmayeur – La nuova Via" – *qu'aujourd'hui Courmayeur entre finalement en possession d'une structure capable de donner des idées positives pour le tourisme de notre village. Cette même structure du Centre Services de Courmayeur aura en gestion une série de services complémentaires* (c'est-à-dire les parkings, la manutention du patrimoine et du jardin public) *qui, évidemment, ont une importance primaire pour la qualité de l'offre d'une localité telle que Courmayeur, qui pendant trop longtemps a été pénalisée dans la confrontation avec les autres localités touristiques des Alpes».*

F.D.

Cérémonie officielle de l'ouverture de la nouvelle structure de Pâcou

Brissogne, le Centre de Services a été inauguré

Avec une cérémonie à laquelle ont participé l'assesseur régional à l'éducation et à la culture Laurent Viérin, le syndic de Brissogne Italo Cerise et son adjoint Dimitri Démé, a été inauguré, samedi 9 mai dernier, le Centre de Services de Brissogne, construit dans le village de Pâcou.
A onze heures et demie, devant la porte principale du Centre, l'assesseur Viérin a "coupé le ruban" en ouvrant officiellement le bâtiment après la bénédiction officiée par le prêtre de Brissogne, don Emiro Pession.
Le Centre de Services se trouve sur la route régionale qui mène au chef-lieu du pays, et regroupe en un seul bâtiment différents services publics comme la pharmacie, le cabinet médical, la bibliothèque communale et les bureaux de la commune, un bar-restaurant, une salle de réunions et un salon capable d'accueillir 150 personnes pour des spectacles de théâtre et diverses manifestations.
Les frais de construction de la structure, entièrement soutenus par l'Administration communale de Brissogne, atteignent la somme d'un million 638 mille euros, plus 200 mille euros pour la décoration.

Valsavarenche inaugure son centre de formation de l'Europe

Dans le village de Rovenaud à Valsavarenche, dimanche prochain 17 mai, à 17 heures, ouvrira le centre consacré aux projets de formation de l'Europe unie issus de la lutte contre le fascisme et pendant la Résistance. Le centre est dédié à Émile Chanoux, né en 1906 dans ce même hameau, pour le 65ème anniversaire de sa disparition en prison, suite aux tortures qui lui avaient été infligées par les nazis fascistes.
La réalisation de ce centre s'insère dans le cadre du projet Interreg III A Alcotra "La mémoire des Alpes / Les chemins de la liberté" qui a vu la collaboration de plusieurs chercheurs des Alpes occidentales.
Le centre se situe dans la petite salle qui avait été autrefois l'école du hameau, que Chanoux avait lui-même fréquentée.
Des panneaux retracent, par une sélection des écrits de Chanoux, son parcours depuis son opposition au fascisme et au centralisme de l'Etat jusqu'à l'occupation nazie, pour bâtir la lutte de libération finalisée à la renaissance de la démocratie à travers l'autogouvernement sur des bases de fédéralisme interne et international.
C'est justement en partant de la volonté d'assurer au Val d'Aoste ses Statuts d'autonomie que Chanoux œuvra dans cette perspective fédéraliste.
M. Pierino Jocollé, maire de Valsavarenche, inaugurera le centre de Rovenaud en la présence du Président de l'Institut d'histoire de la Résistance et de la société contemporaine, l'ancien sénateur César Dujany, du président de la Région, Augusto Rollandin, et de l'assesseur régional à l'Education et à la Culture Laurent Viérin.
S'en suivra, à 18 heures, dans la salle du conseil communal à Dégioz de Valsavarenche, la projection du documentaire "La traversée".
Réalisé à partir d'un sujet d'Alexandre Bougeat par le documentariste Luca Bich, ce documentaire retrace l'histoire de l'exil en Suisse du chanoine Joseph Bréan, de l'abbé Alexandre Bougeat et d'Amédée Berthod par le biais d'articles de journaux, de témoignages et d'événements historiques.
Les trois hommes furent obligés de chercher refuge en Suisse après la série d'arrestations menées par les fascistes en mai 1944, qui conduisirent à la capture d'Émile Chanoux et de Lino Binel.
M. Paolo Momigliano Levi, responsable du projet Interreg "La mémoire des Alpes" et ancien directeur de l'Institut d'histoire de la Résistance et de la société contemporaine de la Vallée d'Aoste, présentera le documentaire.

SPORTS POPULAIRES VALDÔTAINS

Résultats du dimanche 10 mai 2009

La saison printanière des sports populaires va bientôt se terminer. Et durant ces dernières semaines de mai, se joueront les demi-finales et les finales des tournois.

REBATTA: Pas de demi-finales en première catégorie. Seules quatre équipes ont participé au tournoi; Valpelline est la première finaliste, et elle participera à la finale avec Doues ou Jovençan, deux équipes qui doivent encore terminer leur saison régulière.
FIOLET: Porossan rencontrera La Salle dimanche lors de la première demi-finale de la première division. De l'autre côté du tableau, Charvensod (10 points en championnat) part comme favori face à Saint-Christophe.
TSAN: Verrayes I, en gagnant de 348 mètres le dernier match de la saison régulière face à Chambave I, il remporte la première position dans la poule A de la première division; un résultat qui évitera aux champions de l'automne 2008 de rencontrer en demi-finale, Châtillon I grand favori pour le titre.
Châtillon jouera l'accès à la finale contre Chambave I, alors que Verrayes I rencontrera Montjovet I, surprise de cette première phase du tournoi.

TSAN
Série A Poule A
Pollein I-Emarèse I 2876-2222, Verrayes I-Chambave I 2867-2519, St-Vincent I-Châtillon II 3864-1060.
Poule B
Challand-St-Anselme I-Verrayes II 4396-3000, Châtillon I-Valtournenche I 3313-3171, Brisma I-Montjovet I 2860-3096. Rattrapage : Montjovet I-Verrayes II 3357-1319.
Série B Poule A
Nus I-Brisma II 2171-2773, Valtournenche II-Quart I 2442-2655, Montjovet II-Pollein II 2919-1587.
Poule B
Fénis I-St-Vincent II 1966-1884, St-Christophe I-Challand-St-Anselme II 2214-947, Chambave II-Nus II 1173-1279. Rattrapage : St-Christophe I-Fénis I 1156-1358. Rattrapage: Challand-St-Anselme II-Chambave II 3064-3307.
Série C Poule A
Ayas I-Fénis II 2786-1729, Verrayes III-Challand-St-Victor I 2010-868, Emarèse II-Nus III 1258-3409.
Poule B
St-Christophe II-St-Vincent III 1930-1218, Montjovet III-Challand-St-Anselme III 777-1007, Brusson I-Nus IV 5335-579.
Série D Poule unique
Brusson II-Pollein III 1453-1977, Antey-Torgnon I-Challand-St-Anselme IV 1566-901. Repos : Chambave III.
Juniors Poule A
Brusson-Brisma 812-627, Chambave-Verrayes 660-1637, Valtournenche-Antey-Torgnon 537-227. Rattrapage : Emarèse St-Vincent-Quart 1147-503.

FIOLET Rattrapages
Série A Poule unique
Etroubles I-Charvensod I 1120-1166, La Salle I-St-Christophe I 1089-1098. St-Christophe-La Salle 1089-1098
Série B Poule unique
Morgex I-Avise I 938-820, La Thuile I-Valpelline I 395-651.
Série C Poule A
Charvensod II-Gignod I 924-933.
Série Juniors A Poule unique
Morgex I-Allein I 395-286, Charvensod I-Avise I 351-73, Sarre I-St-Christophe I 136-340.
Série Juniors B Poule unique
Avise II-St-Christophe II 53-28, Sarre II-Charvensod II 212-176, Etroubles I-Arpuilles I 101-117, Etroubles-Arpuilles 101-117.
Féminin
Allein IV-Charvensod V 155-121.

REBATTA
1ère catégorie
Doues-Gressan 1256-1238, Valpelline-Gressan 1298-1239, Doues-Jovençan suspendue.
2ème catégorie
Doues A-Ollomont 1178-1101, Sarre-Doues B 904-903.
3ème catégorie Poule A
Aymavilles A-Chevrot 796-786, Valpelline-Doues B 668-928. Rattrapage : Valpelline-Jovençan 726-935.
4ème catégorie
Gressan-Valpelline 711-642.
5ème catégorie
Porossan-Gressan 434-387.
5ème catégorie - la belle pour la demi-finale
Gignod A 564, Gressan 559, Chevrot 438.
Juniors
Doues-Gressan 156-109.

JEUNESSE VALDÔTAINE

La Jeunesse Valdôtaine suite à l'Assemblée Générale du vendredi 8 mai 2009 a renouvelé son Comité de Coordination. Les nouveaux membres sont: Stefano Aggravi à la charge d'Animateur Principal, Xavier Laurenzio comme Secrétaire Trésorier, Viviana Hérin comme Secrétaire Verbalisant, Giorgia Gonnet, Jean Pierre Lillaz, Joel Farcoz, Laurent Brunodet, Laurent Dunoyer et Monica Meynet. Le nouveau Comité de Coordination remercie pour le travail accompli Rémy Herren et tous les autres membres sortants.

Le Comité de Coordination

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Châtillon
a la joie d'annoncer la naissance de

Ronny PONGAN

qui est venu réjouir le foyer de Manuel et Valentina.
Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi qu'aux grands-parents Vittorio et Emilia, membres de notre section, et nous souhaitons nos vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine d'Arnad

a le regret de vous faire part du décès de son ancien adhérent

Monsieur
Carlo ROLLAND

Classe 1920 - ancien maquisard

La communauté unioniste d'Arnad participe au chagrin de la famille et présente à tous les parents de Carlo ses condoléances les plus sincères.

La section de l'Union Valdôtaine de Challand-Saint-Victor
a le regret d'annoncer de décès de
Madame **Pierina BORDET**
veuve Pasquettaz
âgée de 88 ans
La communauté unioniste de Challand-Saint-Victor présente ses condoléances les plus sincères à ses enfants: Augusta avec Alfredo et Adriano, membre de la section, avec Franca, à ses petits-enfants: Claudio avec Silvana, Massimo, Monica et Rudy, à ses arrière-petits-enfants ainsi qu'à tous les autres parents